

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/14078
29 juillet 1980
Français
ORIGINAL : ANGLAIS

**LETRE DATEE DU 29 JUILLET 1980, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE L'AFRIQUE DU SUD AUPRES DE
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES**

A la demande de M. R. F. Botha, ministre des affaires étrangères et de l'information de l'Afrique du Sud, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'une lettre qu'il vous a adressée le 29 juillet 1980.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent,
(Signé) J. Adriaan EKSTEEN

Annexe

Lettre datée du 29 juillet 1980, adressée au Secrétaire général
par le Ministre des affaires étrangères et de l'information de
l'Afrique du Sud

Alors même que des entretiens sérieux ont lieu en vue de trouver une solution pacifique à la question du Sud-Ouest africain/Namibie, la SWAPO a, de nouveau, montré, en lançant sans provocation une violente attaque contre le village de Ruacana, que les règlements pacifiques ne l'intéressent pas.

Le 27 juillet 1980, à 2 h 30, des agents de la SWAPO, qui avaient franchi la frontière en venant d'Angola, ont attaqué le village de Ruacana (situé à 17° 45' de latitude Sud et à 14° 22' de longitude Est), en tirant environ 40 projectiles de mortier au hasard dans le village et en causant des dégâts très étendus.

Je vous prie instamment d'insister pour que la SWAPO et ceux qui la soutiennent et lui offrent un refuge pour perpétrer des actes d'agression contre le territoire et la population du Sud-Ouest africain/Namibie s'abstiennent de commettre ces actes destructeurs et violents et participent au contraire à la recherche d'une solution pacifique.

Comme cela a déjà été dit en des occasions précédentes, les forces de sécurité sud-africaines ont, à la demande de la population du Sud-Ouest africain/Namibie, assumé la responsabilité de la sécurité de la population, responsabilité dont elles s'acquitteront sans hésitation.

Le Ministre des affaires
étrangères et de
l'information,

(Signé) R. F. BOTHA

